

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES**  
**DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**  
**TENUE LE JEUDI 29 septembre 2016 à 12 h au local 1012 Nérée-Beauchemin**

**PRÉSENCES :** 86 professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.  
138 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

**AG-29-09-16-00 Projet d'ordre du jour**

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un animateur pour l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016
5. Élection d'un membre de la commission des études de l'UQTR, désigné par les professeurs :  
**Secteur 1**
  - Départements de philosophie et arts, lettres et communication sociale et sciences humaines
6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
7. Résultats des élections
8. Levée de l'assemblée

**AG-29-09-16-01 Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 45 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

**AG-29-09-16-02 Désignation d'un président d'assemblée pour la rencontre**

Le président invite l'Assemblée à désigner le professeur Ghyslain Parent à titre de président d'assemblée.

Le professeur Parent accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

**AG-29-09-16-03 Adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée attire l'attention des professeurs sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais prévus.

Sur motion présentée par le conseil syndical et dûment appuyée par la professeure Ann Gagné du Département de la gestion des ressources humaines, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs de l'UQTR.

**AG-29-09-16-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016**

Le président d'assemblée attire l'attention des professeurs sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeurs qui a eu lieu le 31 mars 2016.

Il s'informe de la conformité du procès-verbal.

Sur la proposition de la professeure France Beaumier du Département des sciences de l'éducation, dûment appuyée par la professeure Maryse Beaumier du Département des sciences infirmières, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès 31 mars 2016.

**AG-29-09-16-05 Élection des membres de la commission des études de l'UQTR, désigné par les professeurs**

---

Avant de procéder à l'élection des représentants des professeurs à la commission des études, le président d'assemblée signale que l'Assemblée doit désigner un président d'élection et deux scrutateurs. Il propose que ces personnes agissent également pour l'assemblée générale du Syndicat.

Après discussions, l'Assemblée adopte la résolution suivante :

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;  
CONSIDÉRANT les articles 106 à 116 des statuts;  
CONSIDÉRANT l'obligation de désigner un président d'élection pour la désignation des membres de la commission des études à titre de professeur;  
CONSIDÉRANT la recommandation de l'Assemblée générale;

Le professeur Frédéric Langlois du Département de psychologie, appuyée par le professeur Serge Cantin du Département de philosophie et des arts, propose le professeur Ghyslain Parent afin d'agir à titre de président du scrutin pour l'élection d'un représentant des professeurs à la commission des études. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée invite l'Assemblée à désigner deux scrutateurs. Il précise le mandat de la présidence d'élection et des scrutateurs :

- S'assurer que la boîte de scrutin est bien verrouillée et scellée;
- Procéder, en présence du président des élections, au dépouillement du vote le vendredi 30 septembre à 12 h au local 1119 Ringuet;
- Après le décompte, placer les bulletins de vote dans une enveloppe qui sera scellée et conservée au secrétariat;
- Confirmer les résultats des élections.

Après discussions, l'Assemblée adopte la résolution suivante :

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;  
CONSIDÉRANT les articles 106 à 116 des statuts;  
CONSIDÉRANT l'obligation de désigner deux scrutateurs pour la désignation des membres de la commission des études à titre de professeur;  
CONSIDÉRANT la recommandation de l'Assemblée générale;

La professeure Rollande Deslandes du Département des sciences de l'éducation et la professeure France Beaumier du Département des sciences de l'éducation se proposent, d'agir à titre de scrutateur pour l'élection des représentants des professeurs à la commission des études. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'élection confirme la fin de la période de mise en candidature puisque la candidature reçue répond aux critères.

Le président d'élection indique qu'à la fermeture de la période de mise en candidature (22 septembre), le secrétariat a reçu la candidature du professeur Stéphane Courtois du Département de philosophie et arts appuyé par le professeur Aimé Zayed du même département. Le professeur Courtois occupe un poste de direction d'enseignement et de recherche.

Le président d'assemblée invite le professeur Courtois à s'adresser à l'Assemblée afin de présenter les raisons motivant sa candidature à la commission des études.

**AG-29-09-16-06 Ajournement de l'assemblée**

Le président d'assemblée rappelle que le dépouillement des bulletins aura lieu le vendredi 30 septembre à 12 h et propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'à ce moment.

**AG-29-09-16-07 Résultats des élections**

Le vendredi 30 septembre à 12 h, le président des élections, le professeur Ghyslain Parent du Département des sciences de l'éducation, et les scrutatrices, les professeurs Rollande Deslandes et France Beaumier du Département des sciences de l'éducation ont procédé au dépouillement du scrutin et ont constaté que 138 professeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

**Secteur 1**

Départements de philosophie et des arts, lettres et communication sociale et sciences humaines

**Stéphane Courtois**

**125 Pour      4 Contre      9 Abstention      0 Annulé**

Le professeur Stéphane Courtois du Département de philosophie et des arts est déclaré élu.

**AG-29-09-16-08 Levée de l'assemblée**

La séance est formellement levée après le dépouillement des bulletins le vendredi 30 septembre à 12 h 30.

Président de l'assemblée

Le secrétaire de l'assemblée

---

Ghyslain Parent

---

Alain Gamelin